



TUNNEL PORTE DE HAL

Rénovation complète des équipements et Génie civil

EQUIPEMENTS & GENIE CIVIL



| | |
|------------------------------|---|
| CLIENT | Ministère de la Région de Bruxelles |
| PERIODE | 2008 à 2011 |
| COÛT DES TRAVAUX | Montant des travaux d'équipements : 9 Millions d' € HT |
| DESCRIPTION DU PROJET | <p>Le tunnel de Porte de Hal / Hallepoort est une tranchée couverte d'une longueur de 640 m environ. Il se situe dans un contexte urbain dense, à la suite d'une succession d'ouvrages du même type.</p> <p>La mission porte sur la mise en conformité de l'ouvrage par rapport à la directive européenne 2004. Les travaux porteront sur la rénovation du Génie civil et des équipements de sécurité et d'exploitation (supervision, ventilation, détection incendie).</p> <p>Maitrise d'œuvre complète de l'ensemble des prestations intellectuelles et des travaux nécessaires à la réalisation de l'opération depuis l'état des lieux jusqu'à la réception des ouvrages et l'établissement des dossiers de sécurité.</p> <p>Elle comprend 5 phases :</p> <ul style="list-style-type: none">- DIA : diagnostic = un état des lieux et un programme d'amélioration,- AVP : Avant Projet et ESD Etude Spécifique des Dangers,- PRO : Projet,- ACT : Assistance à la passation des contrats de travaux,- DET / AOR : Direction des études et des travaux de réception / Assistance aux opérations de réception. |



PRESTATIONS REALISEES

Les prestations d'équipements concernent :

- la Gestion Technique Centralisée,
- la supervision,
- les courants forts / courants faibles,
- la ventilation,
- l'éclairage,
- les réseaux de communication,
- la vidéo et la DAI détection automatique d'incendie,
- la radio,
- la détection incendie
- la signalisation.

Montant de la prestation : **850 k€**

PARTICULARITES

Contexte urbain dense

Les principales particularités du projet et leurs enjeux associés ont été :

- La mise en place d'un référentiel technique de sécurité qui est la première mise aux normes de tunnel routier dans la région de Bruxelles Capitale ;
- Une expertise des normes applicables en Europe a été menée ; celle-ci a conduit à la proposition d'un référentiel adapté aux caractéristiques de l'ouvrage (géométrie, mode d'exploitation, contrainte de maintenance, organisation du MOA) ;
- La définition d'un programme d'amélioration prenant en compte :
 - Des travaux de nuit et donc un passage adéquat ;
 - Des contraintes de budget ;
 - Le degré d'urgence de certains travaux d'équipement (Travaux anticipés pour maximiser le niveau de sécurité au plus tôt)